



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-009-2025-01

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2024-12-26-00013 - Acte de déclaration n° DOS - 2024/5867

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multi-sites « INOVIE ZTP » sis 7 rue Raymond Lefebvre à

Bagnolet (93170) (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-26-00013

Acte de déclaration n° DOS - 2024/5867 portant
autorisation de fonctionnement du laboratoire
de biologie médicale multi-sites « INOVIE ZTP »
sis 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2024/5867

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« INOVIE ZTP » sis 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS 2023/3479 du 6 octobre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « INOVIE ZTP », sis 7, rue Raymond Lefebvre 93170 BAGNOLET ;

CONSIDÉRANT La demande reçue le 17 avril 2024 de Maîtres Christophe BOURDIN et Stéphanie BERNARD du cabinet MBA & Associés (34173, Castelnau-le-Nez), conseils juridiques mandatés par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « Laboratoire ZTP » sis 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170), exploité par la SELAS « INOVIE ZTP », sise à la même adresse, en vue de la modification de l'autorisation administrative existante afin de prendre en compte :

- La modification de l'article 7.2 du règlement intérieur de la SELAS « INOVIE ZTP » ;
- La modification de la répartition du capital social de la SELAS « INOVIE ZTP » suite à la cession de 6 210 actions de catégorie « P » de la société détenues par la SELAS « INOVIE LABOSUD » au profit de la SELAS « BIOFUTUR », à effet au 30 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT La copie des décisions unanimes des actionnaires de la société « INOVIE ZTP » en date du 9 avril 2024, prenant acte de :

- La modification de l'article 7.2 du règlement intérieur de la SELAS « INOVIE ZTP » portant sur la valeur de l'action de catégorie « O » ;
- La modification de la répartition du capital social de la SELAS « INOVIE ZTP » suite à la cession de 6 210 actions de catégorie « P » de la société détenues par la

SELAS « INOVIE LABOSUD » au profit de la SELAS « BIOFUTUR », à effet au 30 septembre 2024 ;

CONSIDERANT La copie du règlement intérieur de la SELAS « INOVIE ZTP » mis à jour au 9 avril 2024 ;

CONSIDERANT La copie de la promesse synallagmatique de cession de titres sous conditions suspensives conclue entre la société « INOVIE LABOSUD » (le cédant), et la société « BIOFUTUR » (le cessionnaire), en date du 10 avril 2024, et à effet au 30 septembre 2024 ;

CONSIDERANT La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « INOVIE ZTP » au 30 septembre 2024 ;

CONSIDERANT L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » n° 8-3086 rév. 12 délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 20 novembre 2024 et pour date de fin de validité le 31 mars 2026 ;

CONSIDERANT Qu'au vu de l'attestation d'accréditation précitée, le laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » est considéré comme accrédité sur l'ensemble de son activité au sens des dispositions de l'article L.6221-1 du Code de la santé publique ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » dont le siège social sis 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170), codirigé par Monsieur Jean-Paul TAAR et François FARJON, exploité par la Société d'Exercice Libéral par actions simplifiée « INOVIE ZTP » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS sous le n° EJ 93 002 527 5, est autorisé à fonctionner sous le numéro 93-25 sur les trois sites ouverts au public ci-dessous :

1. Le site « Bagnolet », site principal et siège social
7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170)
Site ouvert au public pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie - toxicologie), d'immunologie-hématologie (hémostase, immunohématologie, hématocytologie), de microbiologie (examens directs et cytologies des urines, parasitologie – mycologie, sérologie infectieuse, virologie) et de biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique) ;
Numéro FINESS en catégorie 611 : 93 002 528 3
2. Le site « Créteil »
49 rue Falkirk à Créteil (94000)
Site ouvert au public pratiquant les activités de spermiologie diagnostique, de parasitologie-mycologie (diagnostic biologique du paludisme), examens directs en cytologie et en bactériologie.
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 189 2
3. Le site « Floréal »
Hôpital privé « Centre médico-chirurgical Floréal »
40 rue Floréal à Bagnolet (93170)
Site ouvert au public pour les activités de biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)
Numéro FINESS en catégorie 611 : 93 002 605 9

La liste des trois biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire « INOVIE ZTP » est la suivante :

1. Monsieur Jean-Paul TAAR, médecin, biologiste-coresponsable, associé, Président
2. Monsieur François FARJON, médecin, biologiste-coresponsable, associé
3. Monsieur Jérémy CHAMMAS, médecin, biologiste médical, associé

La nouvelle répartition du capital social de la SELAS « INOVIE ZTP » et des droits de vote sont les suivants :

Associés	Actions de catégorie O	Actions de catégorie P	Total actions	Capital et droits de vote en %
Jean-Paul TAAR	3 115	0	3 115	25,0422 %
François FARJON	1 557	0	1 557	12,5171 %
Jérémy CHAMMAS	1 557	0	1 557	12,5171 %
Total Associés Professionnels Internes	6 229	0	6 229	50,0764 %
SELAS « BIOFUTUR »	0	6 210	6 210	49,9236 %
Total Associés Professionnels Externes	0	6 210	6 210	49,9236%
TOTAL	6 229	6 210	12 439	100,00 %

ARTICLE 2° : L'arrêté n° DOS 2023/3479 du 6 octobre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « INOVIE ZTP » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 26 décembre 2024

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS